



COMUNES  
ZÉRO DÉCHET  
- WALLONIE -

# L'élaboration du plan d'actions



## OBJECTIFS ET ENJEUX

De par son caractère transversal, la dynamique Zéro Déchet se doit d'impliquer une grande variété d'acteurs internes et externes. Il est important de pouvoir mobiliser ces acteurs dès la conception du programme d'actions et ce, à différents niveaux :

- en interne, dans les services communaux et para-communaux pour implémenter une stratégie d'éco-exemplarité efficace et pérenne ;
- en externe, auprès des acteurs territoriaux pour dynamiser toutes les composantes de la société civile (associations, structures publiques et privées) en faveur du Zéro Déchet.

Afin d'engager ces différents acteurs dans la dynamique Zéro Déchet, un travail participatif de co-production est recommandé pour leur permettre de s'approprier les différents enjeux liés à la thématique et se positionner comme partenaire à part entière de l'opération.

Il s'agit bien de développer et de consolider chaque piste d'action identifiée en phase de diagnostic avec les acteurs concernés. En effet, leur implication dans le processus d'élaboration du plan d'actions permettra d'assurer leur adhésion par la suite et une mobilisation accrue dans le portage des actions envisagées.

# DANS LA PRATIQUE... COMMENT FAIRE ?

Les méthodes participatives seront adaptées suivant les différents types d'acteurs :

## 1. Travail en coproduction avec les acteurs internes

Afin d'impliquer le personnel communal dans l'élaboration du plan d'actions et décliner l'opération Zéro Déchet au sein des services communaux, il est coutume de mettre en place un groupe de travail interne constitué de personnes volontaires selon les mêmes principes que la méthodologie EcoTeam, les participants ayant pour mission de développer et mettre en œuvre des actions ciblées sur la réduction des déchets.

Si la commune dispose déjà en interne d'une EcoTeam, l'engagement dans une démarche Zéro Déchet sera l'occasion de donner une nouvelle impulsion aux actions envisagées par les participants en ciblant la thématique « Zéro Déchet ».

En revanche, si la commune ne dispose pas d'une EcoTeam (ou d'un groupe de travail équivalent), elle « profitera » de la dynamique Zéro Déchet pour impulser une telle démarche.

## 2. Travail en coproduction avec les acteurs externes

Concrètement, les acteurs-clés identifiés au cours du diagnostic sont invités à participer à des groupes de travail thématiques. Ceux-ci sont organisés au départ des pistes d'actions et des groupes cibles identifiés lors du diagnostic communal.

Cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- > transmettre aux acteurs locaux, des éléments de connaissance communs en matière de réduction des déchets (définition, chiffres-clés, enjeux, objectifs...);
- > informer les acteurs locaux de l'opération Zéro Déchet ;
- > les engager dans l'élaboration du plan d'actions.

Voici, à titre d'exemple, un découpage possible des groupes de travail, par groupe cible (à décliner par thématique !), ainsi que des pistes d'actions possibles :

Groupes cibles	Pistes d'actions
<b>Citoyens / ménages (adultes)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation de Défis Familles Zéro Déchet</li><li>- Actions de compostage collectif</li><li>- Action « distribution de poules »</li><li>- Promotion du vrac</li><li>- Organisation d'ateliers de cuisine anti-gaspi</li><li>- Organisation d'ateliers de fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques</li><li>- Mise en place d'un Repair Café</li><li>- Promotion des activités de réparation et réemploi (don, seconde main, troc-échanges)</li><li>- Promotion des couches lavables</li><li>- ...</li></ul>
<b>Scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Promotion de l'eau du robinet</li><li>- Promotion des gourdes et boîtes à tartines</li><li>- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école</li><li>- Utilisation de vaisselle et de gobelets réutilisables lors des fêtes scolaires</li><li>- --</li></ul>

<b>Commerces, producteurs locaux, Horeca, snacks et leurs clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la vente en vrac</li> <li>- Promotion de l'utilisation de sacs de courses et de contenants réutilisables (sacs à pain, boîtes...)</li> <li>- Action de lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>- Participation à un réseau d'aide alimentaire</li> <li>- ...</li> </ul>
<b>Personnel des entreprises, PME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'actions de sensibilisation au Zéro Déchet pour le personnel</li> <li>- Organisation de bourses de dons, échanges ou prêt de matériel entre collègues</li> <li>- Installation d'une Give-Box au sein de l'entreprise</li> <li>- Organisation d'une journée de la réparation</li> <li>- ...</li> </ul>

Généralement, la concertation sous forme d'ateliers comporte deux temps de travail :

1. La première partie de la réunion est consacrée à exposer les enjeux de l'opération Zéro Déchet, à présenter et discuter les pistes d'actions issues du diagnostic.
2. La seconde partie est dédiée au recueil des réactions des participants vis-à-vis des pistes d'actions envisagées, à compléter la liste et à constituer des groupes de travail.

Au terme du travail de concertation et de coproduction avec les acteurs internes et externes, le référent Zéro Déchet est en mesure de finaliser son plan d'actions. Chaque action peut être présentée sous la forme d'une fiche-action en suivant un canevas type.

Voici, à titre indicatif, les rubriques d'une fiche-action type :

- intitulé de l'action ;
- descriptif de l'action ;
- objectifs qualitatifs et quantitatifs ;
- public cible ;
- partenaires mobilisés ;
- étapes-clés – délai de réalisation ;
- communication ;
- moyens humains et financiers ;
- évaluation (indicateurs).

Au final, les actions seront également présentées dans un échéancier de manière à planifier leur mise en œuvre dans le temps et à assurer le suivi du plan d'actions.

Ce dernier sera ensuite validé en Comité de pilotage.

## POINTS D'ATTENTION

La présentation du plan d'actions devant les autorités hiérarchiques et communales permet une nouvelle fois de renouveler leur engagement dans la démarche et de prendre les mesures nécessaires pour rendre l'opération Zéro Déchet opérationnelle.

Dès l'approbation du plan d'actions par les autorités communales, il est impératif de déterminer une stratégie de communication permettant de donner de la visibilité à l'opération Zéro Déchet, tant en interne que vis-à-vis de l'extérieur (voir fiche-méthode « Communication »).

# ILLUSTRATIONS / TÉMOIGNAGES



**Saint-Ode : un foisonnement d'initiatives Zéro Déchet**

<https://youtu.be/oqNKAi4c5Kc>



**Communes Zéro Déchet**  
*Kit méthodologique*